



Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Pôle risques, investissement, directeur, manager, collaborateur, actuaire, ou toute personne des sociétés d'assurance et de réassurance, des institutions de prévoyance, des mutuelles, de l'intermédiation, souhaitant développer sa compréhension des risques climatiques et des obligations réglementaires associées.

Pour obtenir quoi ?

Renforcer sa prise de conscience sur les enjeux climatiques ; Connaître les obligations réglementaires relatives aux enjeux climatiques.

Quels objectifs pédagogiques ?

Maîtriser les obligations réglementaires et pouvoir partager à votre tour ces informations.

Être capable de mener à bien une veille de l'actualité réglementaire sans partir de zéro.

Obtenir des outils pour piloter ou participer à la mise en conformité de votre pôle et entité.

Quelles méthodes mobilisées ?

Pour apprendre de nouvelles notions et se les approprier, il est important de comprendre et de pouvoir faire des liens sur des éléments connus. C'est pourquoi nous alternerons des séquences théoriques avec des séquences de mise en pratique et de création de ces liens.

Grâce au support, et aux applications concrètes réalisées pendant la formation, vous repartirez avec un ensemble de notions et d'informations clés pour assurer le suivi et la mise en pratique des réglementations.

Quels sont les prérequis ?

Aucun.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qu'allez-vous apprendre ?



1. Risques climatiques, rappel des enjeux et définitions

- Éléments de contexte basés sur les rapports du GIEC
- Définition des risques climatiques, ESG, ...
- Panorama des organisations mondiales autour de la finance durable et des différents labels

2. Panorama de la réglementation européenne

- Description et contenu des différentes réglementations appliquées et à venir,
- Compréhension des imbrications entre chaque réglementation
- Calendrier et minima d'application

Exercice collectif sur un cas pratique d'application des réglementations

3. Panorama de la réglementation française

- Description et contenu des différentes réglementations appliquées et à venir,
- Compréhension des imbrications entre chaque réglementation
- Calendrier et minima d'application

Exercice collectif sur un cas pratique d'application des réglementations.

4. Mise en perspective des différentes réglementations

- Compréhension des imbrications complètes entre chaque réglementation
- Outils pour démarrer ou continuer sa mise en conformité

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qui anime cette formation ?

Hélène LANIER,

Diplômée de Sciences Po Bordeaux et d'HEC, Hélène a développé une connaissance de la réglementation de la distribution des produits financiers au sein de l'ACPR puis de la Banque de France. En tant que directrice générale du think tank 2 degrees investing initiative, Hélène a ensuite approfondi sa connaissance de la réglementation finance durable en particulier sur la CSRD et les plans de transition, grâce à une coopération avec la commission européenne au sein de la plateforme européenne de finance durable. Elle accompagne depuis des institutions financières dans l'élaboration de contrats d'assurance durables, de labellisation de produits financiers et de mise en conformité. Hélène pilote l'offre finance durable du cabinet Péricle's.



Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.

La formation en pratique...

Quand et où ?

16 décembre 2024

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30

Caritat, Paris 8^e

Combien ça coûte ?

1 350 € HT + TVA 20%, soit 1 620 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de stage, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Cette formation est proposée en partenariat avec

